

CLASSEMENT ET RÉFÉRENCIEMENT DES OFFRES VENDUES PAR L'INTERMÉDIAIRE DU SITE VEEPEE

8 avr. 2022

1. Offres des Vendeurs

2. Offres des Partenaires Voyageurs

Terminologie

Membre : désigne toute personne physique, majeure et capable, agissant en sa qualité de consommateur ou de non-professionnel au sens du Code de la consommation et inscrite sur le Site Veepee conformément aux Conditions Générales d'Utilisation Veepee.

Au regard de la législation en vigueur, un consommateur est défini comme *“toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole”* et un non-professionnel comme *“toute personne morale qui n'agit pas à des fins professionnelles”*.

Offre : désigne le produit ou le service proposé à la vente aux Membres par un Vendeur tiers ou un Partenaire Voyageur par l'intermédiaire du Site Veepee.

Partenaire Voyageur : désigne le professionnel tiers qui propose et vend des Offres Voyage aux Membres par l'intermédiaire du Site Veepee.

Site : désigne la plateforme de mise en relation sur le site Internet www.veepee.fr et l'application Veepee, mis à disposition par Vente-Privee.com.

Vendeur : désigne le vendeur professionnel tiers qui propose à la vente son Offre aux Membres par l'intermédiaire du Site. Vente-Privee.com sélectionne avec le plus grand soin les Vendeurs et privilégie plus particulièrement les fabricants de produits.

1. Offres des Vendeurs

1.1 Identification sur le Site

Les Offres des Vendeurs sont les ventes au sein desquelles il est indiqué “*vendu et expédié par + nom du vendeur*”. Elles sont notamment accessibles depuis l’onglet “*The Place*” du Site.

1.2 Classement

Les Offres sont classées par défaut selon le critère « *pertinence* ». Il s’agit d’un classement effectué manuellement par nos experts Veepee basé sur l’attractivité potentielle des Offres pour les Membres, au regard des quantités en stock, des prix et de la décote annoncée. Le Membre peut également décider de classer les Offres par ordre de prix croissant ou décroissant.

1.3 Référencement et déréférencement

Vente-Privee.com sélectionne les Vendeurs sur la base des critères suivants :

- Qualité et complémentarité des Offres avec celles déjà proposées sur le Site
- Rapidité d’expédition (48h et 72h ouvrées (sauf livraisons hors-gabarit) une fois votre commande validée par le Vendeur) et fiabilité de livraison
- Qualité du service client

La relation entre Vente-Privee.com et chaque Vendeur est régie par un contrat. Ce contrat précise entre autres :

- Les engagements du Vendeur concernant le respect de la Loi et de la réglementation relative à la vente à distance ou encore celle relative à la sécurité des produits
- Les conditions dans lesquelles Vente-Privee.com met sa plateforme de mise en relation à la disposition du Vendeur

Les Vendeurs font l’objet d’un contrôle continu du respect de ces engagements. Le non-respect de l’un ou de plusieurs de ces engagements pourra amener un Vendeur ou une partie de ses Offres à être déréférencée du Site.

2. Offres des Partenaires Voyageurs

2.1 Identification sur le Site

Les Offres des Partenaires Voyageurs sont les ventes au sein desquelles il est indiqué “*Offre proposée et vendue par + nom du partenaire*”. Elles sont notamment accessibles depuis l’onglet “*Voyage*” du Site.

2.2 Classement des Offres

2.2.1 Au sein des pages de résultats du moteur de recherche de l’onglet Voyage

Les Offres sont classées par défaut selon le critère « *pertinence* ». Il s'agit d'un classement automatique basé sur le prix, le nombre de nuités et la capacité maximum de l'hébergement. Le classement est croissant, du plus faible en haut de la page au plus élevé en bas de la page.

2.2.2 Au sein des ventes de voyage

Chaque Offre est classée par défaut selon le critère « *pertinence* ».

Dans les pages "Toutes les offres", identifiables par la mention "toutes les offres" en haut de la page, les offres sont classées selon le prix, du plus faible en haut de la page au plus élevé en bas de la page.

Dans les autres pages, il s'agit d'un classement effectué manuellement par nos experts du secteur voyage Veepee basé sur l'attractivité potentielle des offres pour les Membres, au regard de leur performance passée.

2.2 Référencement et déréférencement

VENTE-PRIVEE.COM sélectionne les Partenaires Voyageurs présents sur le Site sur la base des critères suivants :

- Notes et avis des Offres sur des sites de comparaison
- Qualité du service client
- Qualité et complémentarité des Offres avec celles déjà proposées sur le Site
- Notoriété

La relation entre [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) et chaque Partenaire Voyageur est régie par un contrat.

Ce contrat précise entre autres :

- Les engagements du Vendeur concernant le respect de la Loi et de la réglementation relative aux obligations relatives aux code du tourisme et du droit de la consommation.
- Les conditions dans lesquelles [Vente-Privee.com](https://www.vente-privee.com) met sa plateforme de mise en relation à disposition du Partenaire Voyageur.

Les Partenaires Voyageurs font l'objet d'un contrôle continu du respect de ces engagements. Le non-respect de l'un ou de plusieurs de ces engagements pourra amener un Partenaire Voyageur ou une partie de ses Offres à être déréférencée du Site.